

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 23 MAI 2008

Présents : Mr Jacques CHOLLET, Mme Catherine PASQUET, Mr Michel GODELU, Mr Alain THEBAULT, Mme Jacqueline ROUAULT, Mme Géraldine CUSTODIO, Mme Pascale SARRET, Mr Serge BUFFET, Mr André PACYNA, Mme Stéphanie NEDEAU, Mr Jean-Pierre BONAMY, Mme Caroline BASTIEN-DERRIEN, Mme Dominique LAVEAU, Mr Michel AUPERIN.

Absente excusée : Mme Flora GAUTHIER

Secrétaire de séance : Mme Stéphanie NEDEAU

A l'unanimité le conseil municipal approuve le compte-rendu du conseil municipal du 28 mars 2008.

FINANCES

- Etat des finances au 15 mai 2008

Monsieur le Maire donne lecture de l'état des finances au 15 mai 2008 pour le budget général.

- Annulation réservation salle polyvalente

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre de Mr et Mme DECONNINCK qui pour des raisons familiales doivent annuler la réservation de la salle polyvalente le week-end des 24 et 25 mai 2008.

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide de rembourser la caution de 258.50 €uros déjà versée.

- Chèque dégradations

Monsieur le Maire informe qu'il a reçu la somme de 329.14 €uros par l'intermédiaire du Tribunal de Grande Instance de Bourges en dédommagement des dégradations volontaires du 01 janvier 2008.

- Caution presbytère

Monsieur le Maire donne lecture la lettre de Jacques Cœur Habitat concernant les 4 logements sociaux qui seront construits au presbytère. Cet organisme sollicite la commune pour la garantie de 4 prêts destinés à financer ce projet.

Mr Jean-Pierre BONAMY, conseiller municipal, attire l'attention sur les risques de se porter caution.

Après en avoir délibéré (1 abstention) le conseil municipal décide de se porter caution.

- Prix de l'eau

Monsieur le Maire donne le compte-rendu de la 1^{ère} réunion de la commission eau. Cette dernière se réunira de nouveau le 29 mai à 18 heures 45. Un nouveau compte-rendu sera donné lors de la prochaine réunion informelle

- Taxe Locale d'Equipement

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre de la Trésorerie Générale du Cher concernant l'admission en non valeur de la Taxe Locale d'Equipement due depuis 1990 par un administré parti sans laisser d'adresse.

Après avoir délibéré le conseil municipal accepte de ne pas recouvrer cette taxe qui s'élève à 627.00 €uros.

- Participation Voiries Réseaux

Monsieur le Maire donne lecture de la délibération prise par l'ancienne municipalité concernant la PVR.

- Aspirateurs

Mme Jacqueline ROUAULT, Maire-Adjoint, informe le conseil municipal que les aspirateurs des écoles sont hors d'usage. Qu'elle a reçue trois propositions. Après en avoir délibéré le conseil municipal décide d'acquérir deux aspirateurs auprès des établissements CAD Electronique pour un montant de 439 €uros. Le montant de cette facture sera prélevé au compte 2188 de la section d'investissement

BATIMENTS ET TERRAINS COMMUNAUX :

- Etude aménagement mairie

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le bilan énergétique de la mairie et de l'école du bas est terminé. Ce dossier est à leur disposition en mairie. La commission bâtiment se réunira le 05 juin à 18 heures pour débattre de la réhabilitation de la mairie.

- Terrain centre bourg

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de la proposition d'un administré qui souhaite céder à la commune une bande de terrain. Après en avoir délibéré le conseil municipal émet un accord de principe.

- Coupe de bois

Monsieur le Maire demande à la commission voirie de préparer un modèle de convention pour les coupes de bois.

- Proposition acquisition parcelle bois communale

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre d'un administré qui souhaite acquérir un terrain communal et la lettre de réponse qu'il lui a été adressé par le précédent conseil. Après en avoir délibéré le conseil municipal est plus favorable à un échange qu'à une vente et demande à la commission voirie d'étudier le dossier.

VOIRIE COMMUNALE :

- Bas du bourg

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'une réunion d'informations sur le projet d'aménagement du centre bourg aura lieu le jeudi 29 mai en présence des services de la DDEA, du SDE.

Après en avoir délibéré le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à demander toutes les subventions nécessaires pour mener à bien ce projet.

- Route de Méry es Bois

Mr Alain THEBAULT, Maire-Adjoint, informe le conseil municipal que les travaux de la route de Méry es Bois s'élèvent à 50 000 €uros TTC.

Après en avoir délibéré le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à demander toutes les subventions nécessaires pour mener à bien ce projet.

- Rue des rois

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le levé topographique a été effectué par le géomètre, que les travaux seront vraisemblablement répartis en trois tranches.

Après en avoir délibéré le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à demander toutes les subventions nécessaires pour mener à bien ce projet.

- Ancien chemin de Mehun

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'un levé topographique avait déjà été effectué sur une partie du chemin. Il reprendra contact avec le géomètre.

ASSAINISSEMENT

- Station d'épuration : projet d'arrêté préfectoral

Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal du projet d'arrêté préfectoral concernant les prescriptions spécifiques à déclaration en application de l'article L.214-3 du code de l'environnement relative à la station d'épuration de la commune. Après en avoir délibéré le conseil municipal ne fait pas d'observations particulières. Le résultat de la réhabilitation du réseau doit précéder la construction de la nouvelle station.

- Réseau d'eaux usées

L'ouverture des plis concernant cette étude de réhabilitation du réseau d'eaux usées aura lieu le 30 mai à 9 heures 30.

EAU

- VEOLIA : projet de convention

Monsieur le Maire donne lecture du projet de convention pour la visite annuelle des prises d'incendie situées sur le réseau de distribution d'eau potable.

Après en avoir délibéré le conseil municipal refuse de signer cette convention.

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre du SDIS concernant les deux hydrants ayant servis lors de l'incendie de la maison d'habitation de la rue des rois

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'une grande partie du département est touché par le problème du cuivre dans les boues des stations d'épurations.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'un administré de la commune a une consommation d'eau potable très élevée suite à une fuite (environ 4000 m3) Après en avoir délibéré le conseil municipal décide d'abandonner sa part sur la consommation des eaux usées, excepté la part habituelle consommée.

Mr Serge BUFFET, conseiller municipal, se charge de faire un relevé du compteur de la borne à eau située sur le parking de l'étang. Ce dossier sera réétudié lors de la prochaine réunion informelle. Une copie des factures d'eau devra être mise à disposition.

PERSONNEL

- Journée solidarité

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide que la journée de solidarité due par le personnel sera effectuée sous forme d'heures supplémentaires ou complémentaires selon les cas.

- AFPA

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre du Comité Régional d'Etablissement de l'AFPA.

Après en avoir délibéré (2 abstentions) le conseil municipal décide d'adresser un message de soutien à cet organisme.

AFFAIRES EXTERIEURES

- Safer du Centre

Monsieur le Maire donne lecture des projets de vente communiqués par la SAFER du Centre

- O.N.F.

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre de l'O NF concernant le coût de la redevance pour l'implantation d'une canalisation d'assainissement dans la forêt.

- SDE

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre du SDE qui rappelle que la contribution de base pour l'année 2008 est de 1 €uros par habitants

- SIRDAB

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre de la Préfecture du Cher qui demande que la délibération du 14 mars désignant le délégué auprès du SIRDAB soit retiré car c'est la communauté de communes en Terres Vives qui adhère au SIRDAB et non la commune.

- Ecolage, école extérieure

Après en avoir délibéré (1 abstention) le conseil municipal demande à Monsieur le Maire d'adresser une lettre au Président de l'école privée de Vasselay pour les informer que la municipalité ne versera pas de participation à leur établissement suivant en cela la position de l'Association des Maires de France.

- CAF

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de réaliser un avenant au Contrat Enfance Jeunesse à compter du 1^{er} juillet 2008, pour la prise en compte du camps ados, organisé par la Communauté de Communes en Terres Vives, pour 12 enfant âgés de 15 à 17 ans, et qui se déroulera du 09 juillet au 18 juillet 2008. Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

ASSOCIATIONS

- Subventions diverses

Mr Michel GODELU, Maire-Adjoint, donne lecture de la lettre de remerciements du club hippique d'Allogny et des lettres de demandes de subventions.

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide de verser la somme de 80 €uros à l'ADPAAC, la somme de 150 €uros à l'Académie Musicale du Cher, le somme de 30 €uros à la Ligue pour la Protection des Oiseaux (3 abstentions) et la somme de 140 €uros à l'association des Amis de la Bibliothèque du Cher.

Mr Michel GODELU, Maire-Adjoint, informe le conseil municipal que la commission communication étudiera un règlement pour le stationnement des forains, fait le point sur la réunion de la randonnée de la CCTV.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Taxe divagation animaux

Un accord de principe est donné pour cette taxe mais ce dossier sera revu lors du prochain conseil.

Mme Catherine PASQUET, Maire-Adjoint, informe le conseil municipal de l'état d'avancement des travaux de l'atelier municipal

Mr Alain THEBAULT et Mme Jacqueline ROUAULT représenteront la commune pour le concours des maisons fleuries de St Martin d'Auxigny

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre de remerciements de structure multi-accueil « Haut comme 3 Pommes ».

Mr Jean-Pierre BONAMY, conseiller municipal, fait le point sur l'activité économique de la CCTV.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'un exercice de confinement aura lieu à l'école le 06 juin sous la direction du SDIS.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a été nommé auprès de la Préfecture, membre titulaire du Conseil Départemental de Prévention de la Délinquance ; à la commission de médiation pour le droit au logement opposable ; au comité des finances locales et membre suppléant à la commission départementale d'aménagement foncier.

Monsieur le Maire informe que 15 personnes ont suivi le stage défibrillateur.

La séance est levée à 20 heures 45.